

Série : Histoire de l'Église  
Leçon 11 : La puissance croissante de la papauté  
et son éloignement de la doctrine biblique  
(A.D. 461-1073)

Prêché mercredi le 18 mars 2015  
Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda  
Par : Marcel Longchamps

Formation biblique pour disciples  
(Comprenant des études sur tous les livres de la Bible,  
sur la théologie systématique et sur l'histoire de l'Église)  
Disponible gratuitement en format PDF et en MP3  
Voir le contenu détaillé sur le site Web  
Série : Histoire de l'Église (T-3)  
Leçon 11 : La puissance croissante de la papauté et son éloignement de la  
doctrine biblique  
Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda  
Adhérent à la Confession de Foi Baptiste de Londres de 1689  
[www.pourlagloiredechrist.com](http://www.pourlagloiredechrist.com)  
Par : Marcel Longchamps

## **INTRODUCTION**

Nous allons aujourd'hui examiner deux choses concernant l'évolution de l'église catholique romaine : comment elle a acquise sa puissance et comment la papauté a imposé sa domination.

### **I) L'ÉGLISE CATHOLIQUE AUGMENTE SA PUISSANCE**

#### **A) La croissance à travers l'organisation**

La croissance et la complexification de l'Église amena celle-ci à vouloir une centralisation forte pour des raisons d'ordre pratique et doctrinal.

Donnons un exemple d'ordre pratique. Le pape Novatien (A.D. 251-253) créa un schisme par sa décision de ne réadmettre les chrétiens qui chutèrent durant les persécutions. Ce problème demeura jusqu'au 6<sup>e</sup> siècle.

Mentionnons un autre exemple mais cette fois d'ordre doctrinal. L'Église s'était donné pour mandat de combattre les hérésies. Elle l'a fait dans le cas de l'Ébonisme (qui niait la divinité de Jésus-Christ, sa naissance virginale, et la suffisance de ses souffrances vicariales), et du Manichéisme (problème avec la doctrine de la Trinité, la divinité de Jésus-Christ, le modalisme).

### B) Sa croissance à travers les intrigues politiques

Le chaos politique a régné en Europe du 5<sup>e</sup> au 9<sup>e</sup> siècle (jusqu'à Charlemagne). Le peuple désirait de l'autorité et de la stabilité. C'est un des facteurs qui a amené l'Église à se mêler de plus en plus de politique et à en faire activement. Ni la Bible ni le Seigneur n'exigeait cela.

### C) Sa croissance à travers la tromperie (les faux documents)

#### **. La donation de Constantin**

La **donation de Constantin** (en latin : *Donatio Constantini*) est un acte, qui se révéla être un faux, par lequel l'empereur Constantin I<sup>er</sup> était censé donner au pape Sylvestre (qui avait régné de 314 à 335) l'*imperium* (le pouvoir militaire et civil) sur l'Occident. La papauté s'en servit à partir de la fin du I<sup>er</sup> millénaire pour justifier ses prétentions territoriales et politiques. La démonstration de sa fausseté en 1440 par l'humaniste Lorenzo Valla est généralement considérée comme l'acte fondateur de la critique textuelle (herméneutique).

Bien que les motivations de la supercherie demeurent sujettes à spéculations, force est de constater qu'elle servait les intérêts carolingiens et pontificaux. En effet, le Pape souhaitait conserver le territoire que Pépin le Bref lui avait donné après avoir chassé le peuple germain qui l'occupait. L'exarchat de Ravenne était revendiqué par les Byzantins qui le possédaient avant que les Lombards ne réussissent à le reconquérir. Avec la donation de Constantin, le Pape avait théoriquement le droit de conserver ce territoire.

### **. Les fausses décrétales ou décrets d'Isidore (A.D. 830)**

On appelle *Fausses décrétales* ou encore *Pseudo-Isidoriana* une collection de décrétales pseudépigraphes, faussement attribuées à un certain Isidore Mercator, lui-même longtemps confondu avec Isidore de Séville. Rédigées dans les années trente et quarante du IX<sup>e</sup> siècle, les *Fausses décrétales* constituent l'une des plus importantes sources de droit canonique médiéval. Ces décrets établissaient la suprématie de l'Évêque de Rome sur l'Église Universelle supposément transmise par les papes depuis les apôtres. Les décrets mentionnaient aussi l'indépendance de l'Église face à l'État et qu'aucune cour séculière ne pourrait agir comme juge dans les affaires de l'Église.

#### D) La croissance à travers les prétentions

Le pape Gelasius (A.D. 492-496) voulut imposer la supervision morale des dirigeants politiques (le pape aurait des comptes à rendre à Dieu sur les actions des rois).

Le pape Summachus (A.D. 498-514) ajouta qu'aucun tribunal civil ne pouvait forcer le pape à comparaître ou le sentencier.

Le pape Nicolas 1<sup>er</sup> (A.D. 858-867) voulut consolider le pouvoir de Rome sur l'Église Orientale. Il voulut contrôler l'office d'Évêque de Constantinople qui était le deuxième en influence. L'empereur oriental nomma Photius et cela déplut énormément au pape Nicolas. Le pape et Photius s'excommunièrent mutuellement. La controverse sur la doctrine du *Folioque* (la querelle du Filioque est le différend théologique qui, à partir du 8<sup>e</sup> siècle, oppose l'Église romaine et l'Église grecque, à propos du dogme de la Trinité. Elle conduira en 1054 au Grand Schisme d'Orient, qui fait naître deux églises : l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe. Cette querelle contribua grandement à élargir le fossé. Le pape eut cependant du succès dans la nomination des évêques en Gaule.

## II) COMMENT LA PAPAUTÉ A IMPOSÉ SA DOMINATION

### A) La papauté et le papisme

Tandis que l'islam, la religion du faux prophète, envahissait de vastes contrées, principalement en Orient, et en faisait presque disparaître le nom chrétien, que devenait l'Église ? Laissant de côté, si importante que serait leur histoire, ce que l'on nomme l'Église grecque et les diverses églises et sectes chrétiennes de l'Orient, nous nous bornerons presque exclusivement à l'Église occidentale. Elle subsiste encore maintenant, bien qu'amoindrie, et prend le nom d'Église catholique, apostolique et romaine. Nous en avons déjà dit quelques mots.

Cette Église constitue un vaste système qui s'est formé peu à peu sur les ruines de l'Église primitive à laquelle elle prétend se rattacher, mais dont elle n'est que la corruption, et qui s'est développé surtout au Moyen Âge, son apogée se plaçant du 11<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> siècle. Elle se pare du titre de *catholique* ou universelle, mais à tort, car nombre de ceux qui professent le christianisme, comme les adhérents aux Églises d'Orient et aux diverses dénominations protestantes, se sont séparés d'elle : elle groupe à peu près la moitié des hommes qui se disent chrétiens. Elle prend le nom d'*apostolique*, parce qu'elle se dit fondée par des apôtres, ce qui est inexact, et parce qu'elle prétend suivre leurs enseignements, dont, au contraire, elle s'est largement écartée, ainsi que son histoire et ses doctrines le montrent. Enfin, elle ajoute à ces titres celui de *romaine*, et à bon droit, parce que le pape, qui dans l'origine, était simplement l'évêque de Rome, en est le chef suprême. De là vient le nom de *Romanisme* que l'on donne à l'ensemble de son organisation, de son culte et de ses doctrines. On emploie aussi les termes de Papauté et de Papisme, le premier de ces mots s'appliquant à la suite des papes et à leur pouvoir, le second au système religieux dont le pape est le chef.

#### B) La papauté (la suite des papes)

L'Église romaine dit être la seule vraie Église, et ses docteurs prétendent que hors d'elle il n'y a point de salut. C'est ainsi que, par la crainte d'être perdues, elle retient dans son sein quantité d'âmes ignorantes. Cette prétention est-elle vraie ? Ceux qui ne possèdent pas la Bible, la parole de Dieu, peuvent le croire sur la foi des prêtres et des catéchismes qui les instruisent, mais que dit l'Écriture sainte ? C'est que la vraie Église — l'Église de Dieu — est formée de tous les vrais croyants au Seigneur Jésus, qui sont lavés de leurs péchés dans le sang de l'Agneau et scellés de l'Esprit

Saint, qu'ils appartiennent ou non à l'Église romaine. Ils ne sont pas sauvés parce qu'ils font partie d'une Église ou d'une forme religieuse quelconque, mais ils sont sauvés parce qu'ils croient au Seigneur Jésus, et alors ils appartiennent à l'Église ou l'Assemblée de Dieu. L'Écriture dit : « Crois au Seigneur Jésus, et tu seras sauvé », et non : crois à l'Église ; et encore : « Il n'y a de salut en aucun autre (que Jésus) ; car aussi il n'y point d'autre nom sous le ciel, qui soit donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvés » (Actes 16:31 ; 4:12) ; mais elle ne dit pas « hors de l'Église romaine ou d'une autre, il n'y a point de salut ».

L'Église romaine, comme celle d'Orient et d'autres systèmes religieux dans la chrétienté, se compose de deux classes de personnes, le clergé et le peuple ou les laïques : distinction que nous ne trouvons pas dans la parole de Dieu. Le Seigneur disait à ses disciples : « Vous êtes tous frères » (Matthieu 23:8). Il est vrai que, dans sa grâce, il a donné des apôtres et prophètes, des évangélistes, des pasteurs et docteurs, pour fonder et former l'Église ou l'Assemblée, puis pour l'édifier, la nourrir, l'exhorter et l'instruire (Éphésiens 4:11-13) ; mais ils ne constituent pas une caste à part ; ils sont des serviteurs de Christ et de l'Église (Colossiens 1:23-25), et des membres du corps de Christ, sans plus de prérogative ou d'autorité que le plus faible chrétien (1 Corinthiens 12:13, 18-23, 28).

Le clergé, dans l'Église romaine, comprend tous les prêtres, évêques, archevêques, cardinaux, et enfin à la tête de tous, le pape, qui s'intitule chef de l'Église et vicaire de Jésus Christ, c'est-à-dire son représentant ou son substitut sur la terre. On peut aisément voir combien cette prétention est contraire à la parole de Dieu. Celle-ci nous dit que Christ, dans le ciel, est le Chef ou la Tête de l'Église ou l'Assemblée qui est son corps (Éphésiens 1:22-23 ; Colossiens 1:18), et nulle part, elle ne nous parle d'un chef sur la terre. Sur quoi donc les papes de Rome s'appuient-ils pour s'arroger une telle position ? Ils disent que c'est comme successeurs de l'apôtre Pierre, qui, d'après eux, était le chef des apôtres, et qui a été le premier évêque ou pape de Rome, selon leur dire. Ils citent comme preuve les passages où il est dit : « Tu es Pierre (\*) ; et sur cette pierre (\*\*) je bâtirai mon assemblée (ou Église), et les portes du Hadès (\*\*\*) ne prévaudront pas contre elle ». Et encore : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux » (Matthieu 16:18-19). Mais ni ces passages, ni

aucun autre dans l'Écriture, ne disent que Pierre eût une autorité quelconque sur les autres apôtres. En premier lieu, le roc sur lequel l'Église est bâtie, n'est pas Pierre, mais la vérité contenue dans la confession qu'il fit que Jésus était « le Christ, le Fils du Dieu vivant » (Verset 16). Pierre n'était qu'une pierre dans l'édifice de l'Église qui devait s'élever après la mort, la résurrection et l'ascension du Seigneur. Il est vrai que les apôtres et prophètes sont le fondement de l'Église, mais Pierre ne l'est pas plus qu'un autre (Éph. 2:20 ; Apoc. 21:14), et la maîtresse pierre du coin n'est pas Pierre, mais Jésus Christ, comme Pierre lui-même le dit (1 Pierre 2:4-6). Ainsi les prétentions des papes n'ont aucun fondement de vérité et ravissent au Seigneur Jésus sa gloire.

(\*) Littéralement « une pierre ».

(\*\*) Littéralement « ce roc ».

(\*\*\*) Le Hadès, le lieu invisible, où les âmes des hommes vont après la mort.

Les docteurs de l'Église romaine prétendent aussi que les paroles du Seigneur à Pierre : « Pais mes brebis » et « pais mes agneaux » (Jean 21:15-17), sont une preuve que Pierre et ses successeurs étaient établis sur les prêtres en général, désignés par les brebis, et sur les laïques, représentés par les agneaux. Mais la triple exhortation du Seigneur avait pour but de réintégrer Pierre après sa chute, et de lui confier les agneaux et les brebis de la circoncision, c'est-à-dire les Juifs qui se convertiraient. Pierre était essentiellement l'apôtre de la circoncision, c'est-à-dire l'envoyé du Seigneur auprès des Juifs, comme Paul était l'apôtre de l'incirconcision, c'est-à-dire l'envoyé du Seigneur auprès des nations, des païens (Galates 2:7-10), bien qu'à l'occasion, Pierre ait prêché l'Évangile aux nations, et Paul aux Juifs. À qui s'adresse la première épître de Pierre ? C'est aux Juifs convertis dispersés parmi les nations. Et d'où l'écrivait-il ? De Babylone, loin de Rome, au milieu des nombreux Juifs qui s'y trouvaient (1 Pierre 1:1 ; 5:13). Qu'il ait jamais été à Rome, est une chose douteuse ; qu'il en ait été le premier pape, n'a point de fondement solide.

Enfin, quant aux clefs du royaume des cieux confiées à Pierre, en tout cas ce ne sont pas celles du ciel. Il ouvrit le royaume des cieux aux Juifs le jour de la Pentecôte, en leur annonçant l'Évangile, et il l'ouvrit à Corneille et aux gentils, en leur prêchant Christ (Actes 2:36-41 ; 10:43-48). Les Juifs y

étaient reçus, bien qu'ils eussent rejeté Christ, s'ils se repentaient et croyaient en Lui ; et les gentils, bien que n'y ayant aucun droit, y étaient aussi reçus en croyant au Seigneur, et ainsi des deux peuples, Christ n'en faisait qu'un (Éphésiens 2:13-15). C'est ainsi que Pierre fit usage des clefs qui lui étaient confiées par le Seigneur. Il lia et délia, en annonçant aux uns et aux autres que leurs péchés étaient pardonnés s'ils croyaient au Seigneur Jésus ; mais que, s'ils étaient incrédules, ils périraient. Mais lier et délier n'appartenait pas seulement à Pierre. Le Seigneur dit que c'est le privilège des deux ou trois assemblés en son nom, c'est-à-dire de toute assemblée ou Église de Dieu, si peu nombreuse soit-elle ; et il étend le même privilège de remettre ou retenir les péchés à tous les disciples individuellement (Matthieu 18:18-20 ; Jean 20:23). Sans doute que le Seigneur accorda un grand honneur à Pierre ; mais a-t-il eu des successeurs ? Nulle part, dans la parole de Dieu, il n'est question de succession apostolique, ni de succession d'aucun genre à des charges ecclésiastiques. Paul, avant son départ, dit aux anciens d'Éphèse : « Je vous recommande à Dieu, et à la parole de sa grâce » (Actes 20:32), et non aux prêtres, aux évêques, ni au pape, ni à l'Église.

À proprement parler, le clergé, et le pape à sa tête, est ce qui constitue l'Église romaine. Ils forment une caste à part, et sont les intermédiaires entre Dieu et les hommes. Les laïques ne sont rien, et n'ont qu'à recevoir et croire les yeux fermés ce que l'Église dit ; car l'Église n'a pas erré, et ne peut errer, disent les docteurs romains. Elle est infaillible dans ses enseignements, et son chef, le pape, est infaillible lorsqu'il parle *ex cathedra* (du haut de la chaire) pour définir une doctrine de l'Église universelle. Aux laïques il appartient d'obéir, et ceux qui, laïques ou non, ne se soumettent pas en tout aux enseignements de l'Église ou s'en écartent, sont des *hérétiques*, que l'Église rejette de son sein, et même, quand elle en a eu le pouvoir, elle les a livrés au bras séculier pour être punis. C'est ainsi qu'au Moyen Âge surtout, ont sévi de cruelles persécutions contre les saints qui s'attachaient à la parole de Dieu et dont l'Église romaine a fait verser le sang (Apocalypse 17:6).

L'Écriture, qui parle d'anciens et de serviteurs de Dieu dans l'Assemblée ou l'Église, ne forme d'eux nullement une caste à part. Ils sont appelés à être les modèles du troupeau, et ne doivent pas dominer sur lui (1 Pierre 5:2-4). Ils sont établis de Dieu, et non par l'homme, ni en vertu d'une succession (Actes 20:28). Et quant à l'Église, elle n'enseigne pas, mais elle doit être la colonne et le soutien de la vérité (1 Timothée 3:15), et cette vérité est la

parole de Dieu, que les serviteurs de Dieu annoncent, expliquent et appliquent, et que l'Église a la responsabilité de maintenir. Or l'Église romaine, loin d'être la colonne de la vérité, s'en prétend la source et, en fait, enseigne et soutient l'erreur mêlée à la vérité.

L'Église romaine se vante aussi de son *unité*. Elle est une en effet extérieurement, en ce sens que tous ceux qui professent la reconnaître sont soumis à son joug. La vraie Église de Christ, l'Assemblée qui est son corps, est seule réellement *une*, selon ce que dit l'apôtre : « Il y a un seul corps », dont Christ est la Tête, et dont tous les vrais croyants sont les membres (Éphésiens 1:23 ; 4:4 ; 1 Corinthiens 12:12, 13). Mais l'Église a sa manifestation extérieure, et aurait dû en cela montrer l'unité. Malheureusement Satan a réussi à y semer la division ; l'Église a manqué, et l'on ne voit, dans ce qui se nomme la chrétienté, que divisions et sectes.

On aurait peine à s'imaginer, si l'histoire ne l'attestait, jusqu'où l'ambition a pu conduire certains papes de Rome. Non contents de dominer sur le clergé entier et par le clergé sur le peuple, ils prétendirent être au-dessus des princes, des rois et des empereurs. Tous leurs efforts, durant des siècles, ont tendu à établir ce pouvoir universel, au temporel aussi bien qu'au spirituel. Sans entrer dans des détails, ni présenter l'histoire des usurpations successives des papes dans ces deux domaines, je citerai quelques exemples.

Le pape Grégoire VII (\*), homme énergique, qui voulait réformer l'Église et la purifier de la corruption profonde dans laquelle le clergé était tombé, disait, non sans orgueil : « Le pontife romain est évêque universel ; son nom n'a point son pareil dans le monde entier. À lui seul appartient de déposer les évêques, comme aussi de les réintégrer. Tous les princes sont tenus de lui baiser les pieds. Il a le droit de déposer les empereurs, et de délier les sujets de leurs devoirs envers eux... Tous les royaumes doivent être regardés comme des fiefs (comme dépendants) du siège de saint Pierre. L'Église ne doit pas être la servante des princes, mais leur maîtresse. Ayant reçu le pouvoir de lier et délier dans le ciel, à plus forte raison l'a-t-elle dans les choses terrestres ». Ces paroles audacieuses rappellent ce que nous dit l'Esprit Saint, au 17<sup>e</sup> chapitre de l'Apocalypse, où la fausse Église de l'avenir, Babylone, est représentée comme une femme assise sur la bête qui figure la puissance impériale (Versets 3 à 6).



(\*) Il occupa le siège pontifical de 1073 à 1085.

C'est ce même pape qui exigea que tous les ecclésiastiques fussent voués au célibat, afin d'avoir toute une armée d'hommes dégagés des liens de famille et dévoués à l'Église romaine, et qui n'attendissent que de Rome leur mot d'ordre. Auparavant les prêtres pouvaient être mariés ou non ; les moines seuls ne devaient pas l'être. Grégoire voulut que les prêtres qui étaient mariés se séparassent de leurs femmes, et comme un grand nombre se révoltaient contre cette mesure, il leur dit : « Peut-il espérer d'avoir le pardon de ses péchés, celui qui méprise l'homme qui ouvre et ferme à sa volonté la porte du ciel (\*) ? Ceux-là attirent sur leurs têtes la colère divine et la malédiction apostolique ». Ce célibat forcé n'est-il pas en opposition avec ce que nous apprend Paul, quand il dit : « Il faut que le surveillant (ou évêque) soit irrépréhensible, mari d'une seule femme » (1 Timothée 3:2), et qu'à Tite il dit que l'ancien (ou prêtre) soit « mari d'une seule femme » ? (Tite 1:6). Et n'est-ce pas la réalisation des paroles prophétiques de Paul : « Défendant de se marier » ? (1 Timothée 4:3).

(\*) Nous voyons par ces paroles quelle autorité Grégoire VII attribuait aux papes. Qui peut ouvrir ou fermer, si ce n'est Christ ? (Apocalypse 3:7).

Innocent III, l'un des successeurs de Grégoire (\*), et grand persécuteur des fidèles de son temps, disait : « Le serviteur que le Seigneur a établi sur son peuple, est le *vicair*e de Christ, le successeur de saint Pierre. Il est l'oint du Seigneur : entre Dieu et les hommes : au-dessous de Dieu, au-dessus des hommes ; moindre que Dieu, plus que l'homme. Il juge tout et n'est jugé par personne ». Quel langage audacieux et blasphématoire, qui rappelle ce que l'apôtre dit de l'homme de péché ! (2 Thessaloniens 2:3-4). Quelle différence avec Pierre, dont ils se disent les successeurs ! Le saint apôtre écrivait : « J'exhorte les anciens qui sont parmi vous, moi qui suis ancien avec eux » (\*\*), et non au-dessus d'eux.

(\*) Il fut pape de 1198 à 1216.

(\*\*) 1 Pierre 5:1.

Quels sombres temps que ceux que l'on nomme le *Moyen Âge* ! Pour tenir les princes et leurs sujets sous leur domination et celle du clergé, les papes se servirent d'une arme redoutable, surtout dans ces temps d'ignorance et de superstition. C'est *l'interdit*. Plus tard, ils établirent le terrible tribunal de *l'inquisition*, dont nous parlerons.

L'interdit était une sentence par laquelle étaient défendus l'administration des sacrements, le culte public et les funérailles ecclésiastiques, c'est-à-dire accomplies avec les cérémonies de l'Église. L'interdit pouvait être prononcé *contre une personne* ; elle était ainsi excommuniée, privée de tout culte, ne pouvant entrer dans une église, et considérée comme un lépreux avec qui on ne devait avoir aucune communication. Elle était séparée de la communion chrétienne et bannie du royaume céleste, disait Rome. Les papes, au temps de leur puissance, osèrent frapper d'interdit *des rois et des empereurs*, comme l'histoire nous l'apprend, et causèrent ainsi de grands troubles et des guerres. Quelquefois l'interdit frappait *une ville, un territoire ou un pays*, et alors tous les habitants étaient comme excommuniés. Les enfants restaient sans baptême, on ne sonnait plus les cloches pour appeler les fidèles aux églises, on ne célébrait aucun culte, ni cérémonie religieuse, le clergé ne portait plus aux malades et aux mourants les consolations de la religion, et les morts étaient portés en terre sans qu'un prêtre les accompagnât. La terreur était ainsi jetée dans les âmes simples et superstitieuses de cette époque. Tel est encore un trait de la puissance que les papes s'étaient arrogée sur les âmes pour les soumettre.

On comprend que les princes et les peuples aient porté impatiemment ce joug et lutté pour s'y soustraire. Depuis les temps de la Réformation, l'Église romaine a dû renoncer à faire valoir ses prétentions de domination sur les princes et leurs sujets, et à se servir de l'interdit. Mais au fond, elle n'a pas changé. Ne pouvant dominer ouvertement, elle cherche à s'assujettir les consciences, et a bien des moyens pour y parvenir, étant d'une habileté consommée pour arriver à ses fins. C'est une puissance en apparence très déchue et amoindrie, mais qui subsiste toujours et a une grande vitalité. Nous vivons au milieu d'elle, et elle est industrieuse pour attirer à elle et séduire les âmes par ses cérémonies, son culte pompeux qui parle aux sens, et parce qu'elle sait revêtir un beau semblant de piété et de vérité, de manière à répondre aux besoins religieux de certaines âmes. Et c'est parce

qu'on peut aisément se laisser enlacer par les séductions (Apocalypse 2:20) de cette Église qui se dit la seule vraie, qu'il est bon qu'elle soit présentée sous ses véritables traits, en présence de la parole de Dieu.

Mais avant de parler de ses enseignements erronés, il faut nous rappeler qu'elle confesse et conserve les grandes vérités fondamentales que nous enseigne la parole de Dieu. Ainsi, elle maintient qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois Personnes, le Père, le Fils, et le Saint Esprit (Matthieu 28:19). Elle confesse aussi que Jésus Christ, le Fils unique et éternel de Dieu, une Personne divine, est devenu un homme sur la terre, pour accomplir sur la croix la rédemption des pécheurs (Jean 1:1-18). Elle reconnaît qu'il y a un ciel pour les sauvés, et un enfer pour les incrédules. Il peut donc y avoir, et il y a eu dans son sein de vrais enfants de Dieu, des âmes qui, croyant simplement au nom, à l'amour et au sacrifice du Seigneur Jésus, sont sauvés, car « celui qui croit au Fils a la vie éternelle » (Jean 3:36). Mais l'Église romaine a enfoui ces saintes vérités et d'autres qui s'y rapportent, sous un amas d'ordonnances, de cérémonies et de pratiques extérieures, et y a joint quantité d'erreurs, de sorte que ce sont ces choses-là qui prédominent, et qu'elle présente comme nécessaires au salut, au lieu de la foi simple au Seigneur Jésus. De cette manière, les âmes sont retenues loin de Dieu et du Sauveur, et ainsi elles sont privées de la paix ; et de plus, elles sont livrées, comme nous le verrons, à une idolâtrie pire que celle du paganisme. Le christianisme par elle est entièrement défiguré, et quantité d'âmes sont conduites à la perdition.

On demandera peut-être : « Cette Église ne reconnaît-elle donc pas la Bible, les Écritures, comme la parole de Dieu, puisqu'elle s'écarte tellement de son enseignement ? ». Oui, certainement elle les reconnaît comme telle, et c'est même un fait digne de remarque que c'est elle qui a conservé ce dépôt des Écritures qui la condamnent, de même qu'autrefois les Juifs conservaient l'Ancien Testament (Romains 3:2). C'est dans les couvents de l'Église romaine que des moines copiaient les manuscrits de la Bible et les gardaient soigneusement. Mais comme les Juifs l'avaient fait aussi — sans parler des livres apocryphes (\*), qu'elle a joints au saint volume — elle a mis à côté de l'Écriture **la tradition qu'elle nomme la parole de Dieu non écrite**, et dont elle prétend avoir le dépôt. **C'est sur la tradition qu'elle appuie ses erreurs et ses pratiques religieuses**, et ainsi, comme autrefois le Seigneur

le reprochait aux Juifs, elle annule l'Écriture par ses traditions (Matthieu 15:3-6).

(\*) Les livres apocryphes (ou cachés) sont des compositions qui n'ont jamais été reçues comme inspirées, par les Juifs, auxquels les oracles de Dieu ont été confiés (Romains 3:2) ; néanmoins le concile de Trente (dans le seizième siècle) les a déclarés divins.

Mais il y a plus. Une autre chose empêche les âmes soumises au joug de l'Église romaine de venir s'éclairer à la pure lumière de la parole de Dieu. Elle a longtemps défendu aux laïques la lecture des saintes Écritures. Seule l'Église peut les interpréter, et ceux qui s'écartent du sens qu'elle leur donne sont condamnés. Il était même défendu autrefois de les traduire en langue vulgaire, et si le fait se produisait, on brûlait les exemplaires que l'on pouvait saisir. Telle était la loi de l'Église au Moyen Âge. Nous en avons la preuve dans un décret du concile de Toulouse tenu en 1229, qui le premier défendit d'une manière formelle la lecture de la Bible : « Nous défendons aussi au commun peuple, de posséder aucun des livres de l'Ancien ou du Nouveau Testament, sauf peut-être le Psautier, ou le Bréviaire, ou les Heures de la Sainte Vierge, que quelques-uns par dévotion désireraient posséder, mais avoir un seul même de ces livres en langue vulgaire est strictement défendu ». Or l'on sait que les Heures de la Vierge, livre de dévotions adressées à la Vierge, ne font pas du tout partie des Écritures, non plus que le Bréviaire qui, à côté de portions de la Bible, renferme beaucoup de choses qui lui sont contraires. Mais le clergé ne voulait pas que le peuple illettré et aveuglé s'aperçût de cette distinction. C'était en effet un temps de grande ignorance où un bien petit nombre de personnes savaient lire. Le clergé en profitait pour exercer une autorité d'autant plus absolue sur le peuple. Il usait aussi de son influence pour engager le pouvoir civil à défendre la lecture de la Bible. Ainsi, en 1394, un arrêt de la Chambre des Lords en Angleterre l'interdisait. Les prêtres disaient à propos de la traduction de la Bible en langue vulgaire : « Hélas ! La perle de l'Évangile est maintenant jetée aux pourceaux et foulée par eux. L'Évangile que Christ avait donné au clergé pour qu'il le garde, devient maintenant le partage des laïques ».

On dira peut-être : « C'est dans le Moyen Âge seulement que les choses se passaient ainsi ». Ce serait une erreur de le penser. En l'an 1526, ce que l'on nomme le Moyen Âge était passé, et l'Anglais Tyndall, un serviteur de Dieu,

avait traduit dans sa langue maternelle et fait imprimer le Nouveau Testament. L'évêque de Londres ayant appris que ces livres étaient destinés à être répandus en Angleterre, acheta toute l'édition et la fit brûler à Londres. En 1530, le même fait se renouvela. On ne se contentait même pas de brûler les saintes Écritures ; maintes fois le même sort atteignait ceux qui les possédaient et les lisaient. Ainsi, en 1519, une pauvre veuve, mère de plusieurs enfants, fut brûlée vive, parce qu'on avait trouvé sur elle l'oraison dominicale, les dix commandements et le symbole des apôtres en anglais. Telle était la frayeur qu'inspirait au clergé la parole de Dieu. Pourquoi ? Parce que la Bible condamne les erreurs et les pratiques de l'Église de Rome. Le clergé, en voyant l'usage que de prétendus hérétiques faisaient des Écritures, pour dévoiler et combattre les abus et les fausses doctrines de cette Église, ne trouvait rien de mieux que d'en défendre la lecture, de peur que les âmes ne vinssent à la lumière. Il inculquait au peuple la pensée — et il cherche encore à le faire — que les laïques ne peuvent comprendre la Bible et que, par sa lecture, ils risquent le salut de leur âme. Un évêque anglais qui vivait à la même époque que la veuve dont j'ai parlé, disait du haut de la chaire : « Ôtez ces traductions nouvelles (celles de la Bible), sans cela une ruine totale menace la religion de Jésus Christ ». Il voulait dire par là l'Église romaine. Et il suppliait le roi de fermer à ce livre l'entrée du royaume.

Mais de nos jours, dira-t-on, il n'en est pas ainsi. L'Église romaine ne change pas. De nos jours, il est vrai, les prêtres catholiques ont traduit en langage vulgaire les saintes Écritures et l'Église autorise les traductions faites par des laïques, mais un laïque soumis à l'Église n'osera pas les lire sans l'approbation du prêtre, et il faudra qu'il accepte l'interprétation que l'Église donne. Encore, en 1883, à Barcelone, par ordre du gouvernement, un certain nombre d'exemplaires des Évangiles furent livrés aux flammes. Et un journal non seulement approuvait ce fait, mais exprimait le désir que les hérétiques qui cherchaient à répandre ce livre partageassent le même sort. Si l'Église romaine ne peut plus, comme au Moyen Âge, faire dresser des bûchers et y faire périr ceux qui ne se soumettent pas à elle, son esprit est resté le même. La parole de Dieu parle de « la femme enivrée du sang des saints, et du sang des témoins de Jésus » (Apocalypse 17:6). Nous verrons, dans la suite de ces pages, combien, hélas ! cela, bien qu'encore futur, a pu déjà s'appliquer à elle.

La défense de lire les Écritures est totalement opposée au témoignage qu'elles rendent. Même un jeune enfant, je veux dire Timothée, avait dès son jeune âge la connaissance des saintes lettres qui rendent sage à salut (2 Timothée 3:15). Paul adjurait les saints que ses lettres fussent lues à tous les saints frères (1 Thessaloniens 5:27), et qu'elles passassent d'une assemblée à une autre (Colossiens 4:16). L'Esprit Saint louait les Béréens de ce qu'ils contrôlaient par les Écritures les paroles même d'un apôtre (Actes 17:11). Souvenons-nous aussi des paroles de notre Seigneur et Sauveur : « Sondez les Écritures, car vous, vous estimez avoir en elles la vie éternelle, et ce sont elles qui rendent témoignage de moi » (Jean 5:39). Tenons donc ferme à la sainte Parole par laquelle nous pouvons juger de toutes choses.

C) Le papisme (le système religieux dont le pape est le chef)

Nous développerons dans notre prochaine leçon comment le papisme a introduit un grand nombre de fausses doctrines.

---

### QUESTIONS D'ÉTUDE

1. Pouvez-vous répondre à ces questions?

A) Qui était Novatien et contre quoi se battit-il?

B) Quelles erreurs l'Ébonisme et le Manichéisme enseignaient-ils?

C) Pouvez-vous nommer et expliquer sommairement les quatre principaux moyens que l'Église catholique employa pour augmenter sa puissance?

D) Pouvez-vous nommer quel pape et quel dirigeant religieux de l'Église de Constantinople s'excommunièrent mutuellement?

E) Pouvez-vous dire en quoi consistait *l'interdit* qu'employait l'Église catholique »

F) Pouvez-vous dire quelle était la politique de l'Église catholique concernant la possession et la lecture de la Bible à cette époque?

2. Question de réflexion

A) Croyez-vous que Novatien était correct dans sa position concernant ceux qui avaient chuté durant les persécutions?

B) Croyez-vous que l'Église devrait être impliquée dans la politique et dans quelle mesure?

C) Que pensez-vous de l'utilisation de faux documents pour faire progresser le royaume de Dieu?

3. Pour mieux profiter de la leçon

A) Quelle type d'autorité doit être reconnue dans l'Église? Voir les versets 1 Timothée 5 : 17, Hébreux 13 : 7 et 1 Pierre 5 : 5).

**APPLICATIONS**

1) Reconnaissez-vous les très grands dangers d'utiliser des moyens non-scripturaires pour faire avancer le royaume de Dieu sur terre (la trop grande place laissée à l'organisation et à la centralisation, l'intrigue politique, la tromperie et l'usage de faux documents, et les prétentions non bibliques).

2) Sauriez-vous réfuter les prétentions du pape comme chef de l'Église Universelle?

3) Que pensez-vous de l'arrogance du pape à vouloir dominer les dirigeants politiques du monde, de l'utilisation de l'interdit comme moyen de dominer les individus, les dirigeants, les territoires et les pays, de la politique de la papauté concernant la possession et la lecture des Saintes Écritures?

**QUE NOTRE GRAND ET GLORIEUX SEIGNEUR NOUS DONNE  
DE RETENIR LES LEÇONS DE L'HISTOIRE!**

**PAR SA GRÂCE ET POUR SA GLOIRE!**

**A M E N !**

